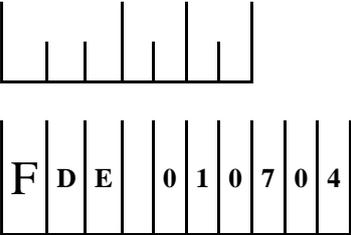


Première année

DEPARTEMENT CHARGE DE LA FPT	FICHE DESCRIPTIVE DE L'EMPLOI	O.N.E.F
---------------------------------	--	----------------

 <p>Diagramme à barres avec 10 barres de hauteurs variables. En dessous, un code 'FDE 010704' est inscrit dans une grille de 10 cases.</p>	INTITULE DE L'EMPLOI PEINTRE INDUSTRIEL	SECTEUR : INDUSTRIEL DOMAINE : TRAVAIL DES METAUX CORPS DE METIER : PEINTURE -FINITION
---	---	--

1 - DEFINITION SYNTHETIQUE DE L'EMPLOI

Sous le contrôle du Chef d'atelier, le Peintre industriel est chargé d'EFFECTUER DES OPERATIONS DE PEINTURE INDUSTRIELLE. Dans l'exercice de sa [fonction](#), il est appelé à :

- ◆ effectuer l'ensemble des opérations de préparation à la peinture ;
- ◆ effectuer des opérations de peinture (balayage de la surface à couvrir au pistolet,...) ;
- ◆ effectuer des opérations de finition (ponçage, retouches, ...) ;
- ◆ avoir une bonne santé physique ;
- ◆ n'avoir pas d'allergie à la peinture ;
- ◆ avoir un esprit d'équipe ;
- ◆ avoir une dextérité manuelle (coup de poignet).

2 - DESCRIPTION DES ACTIVITES

Dans la réalisation de sa [fonction](#), il est conduit à EFFECTUER L'ENSEMBLE DES OPERATIONS DE PEINTURE ET DE FINITION regroupant les trois (03) tâches principales suivantes :

1. Préparation (dégraissage des surfaces à peindre, ponçage au papier verre mélanges de couleurs) ;

2. Peinture (balayage au pistolet de la surface à couvrir : 1^{ère}, 2^{ème} couche ; nettoyage du matériel) ;
3. Finition (ponçage, retouches nécessaires, marquage au pochoir).

3 - MATERIELS SPECIFIQUES A L'EMPLOI

Diluant, couteau à mastic, papier verre, ponceuse électrique, bandes adhésives, pistolet, pinceau, émail, pochoir

4 - REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL

Activités intrinsèques

Préparation, peinture, finition : 90%

Encadrement de l'équipe: 05%

Activités de liaison

Relations hiérarchiques et fonctionnelles : 05 %

5 - CONDITION DE TRAVAIL

Horaire pratiqué

Matin : 8h à 12h

Après-midi : 13h à 17h

Efforts physiques

Positions parfois inconfortables : debout, assise, accroupie

.Risques d'accident de travail

Chute (en cas de travail en hauteur)

Risques de maladies professionnelles

Allergies (dues aux odeurs et aux poussières de peinture)

Ambiance de travail

. Travail effectué le plus souvent en cabine de peinture ;

. Environnement exposé aux odeurs et aux poussières de peinture présentant des risques pour la santé et exigeant des précautions (visites médicales régulières, port de casque)

6 - EXIGENCES DE CONNAISSANCES

Connaissance de base

- Expression écrite et orale

La connaissance des langues étrangères est indispensable pour la consultation des documents de travail (manuels, notices de mode d'emploi).

La capacité d'expression écrite lui permet d'établir une liste des besoins en matériels (peinture, pistolet, pinceaux,).

La capacité d'expression orale est nécessaire pour se faire comprendre et maintenir une bonne relation avec son équipe (opérateurs, dépanneurs, mécaniciens ou électriciens).

- Niveau scientifique

Le titulaire doit avoir une connaissance en physique et mathématique (niveau 3^{ème}).

Connaissances théoriques

Connaissance des différents types et caractéristiques de peinture

Compétences professionnelles

- ◆ Capacité de choix du matériel nécessaire ;
- ◆ Maîtrise de la technique de dosage ;
- ◆ Maîtrise de la manipulation et de la technique de maintenance du matériel.

7 - EXIGENCES DES RESPONSABILITES ET LIAISONS

Marges d'autonomie et de décision

Le Peintre industriel est responsable de l'exécution technique des opérations de peinture. Il est appelé à élaborer avec son équipe un plan de travail lorsque les tâches attribuées s'annoncent complexes.

Responsabilités hiérarchiques

Le titulaire informe le Chef d'atelier sur l'état d'avancement des travaux à effectuer et sur les problèmes éventuels de matériel (défaillance, insuffisance).

Responsabilités techniques et économiques

Le titulaire est responsable de la conformité et de la qualité d'exécution de son travail

(dosage, changement périodique des outils usés ou détériorés).

Responsabilités humaines et sociales

- ◆ Le titulaire maintient la bonne ambiance au sein de l'équipe.
- ◆ Il assure la formation des apprentis.

8 - CONDITIONS D'ACCES

Accès direct

Avec un CAP dans la spécialité Peinture Industrielle

Accès indirect (promotion interne)

- ◆ Avec une expérience professionnelle d'une durée généralement longue (5 ans et plus) en tant qu'opérateur en la matière

9 - PERSPECTIVES DE CARRIERE

- ◆ Accès à des responsabilités hiérarchiques au niveau de l'équipe